



FICHE PRATIQUE

Prévenir et agir en cas d'incendie

Immeuble de Grande Hauteur (IGH)



Comment prévenir et agir en cas d'incendie dans un Immeuble de Grande Hauteur (IGH) ?

Vous trouverez dans cette fiche pratique les principales informations sur la réglementation spécifique en matière de sécurité incendie applicable à votre immeuble, qui s'élève à plus de 50 mètres.

Celle-ci impose **la présence d'équipements et de dispositifs particuliers.**

Si un incendie se déclare dans votre immeuble, la détection incendie installée sur les paliers à chaque étage déclenche automatiquement :

- › L'alerte au niveau du Poste Central de Sécurité.
- › Le signal d'alarme d'évacuation.
- › Le non-arrêt des ascenseurs à l'étage concerné par l'incendie.
- › La fermeture des portes coupe-feu des ascenseurs.
- › Le désenfumage du palier et des sas.

Le feu se déclare dans votre appartement

- › Si vous ne pouvez pas maîtriser le feu, quittez votre logement, fermez la porte, n'y revenez pas.
- › Dans la chaleur et la fumée, baissez-vous et protégez-vous le nez et la bouche avec un linge humide.
- › Prévenez le Poste Central de Sécurité (interphones sur les paliers d'ascenseurs) ou à défaut les Sapeurs-Pompiers (18) et donnez les informations adéquates (localisation, étage, etc).
- › Évacuez par les escaliers, n'empruntez pas les ascenseurs.

Le feu se déclare dans les parties communes

- › Évacuez vers l'escalier dégagé en utilisant l'itinéraire prévu, prévenez le Poste Central de Sécurité ou les Sapeurs-Pompiers (18).
- › Si les couloirs et les escaliers sont envahis par les fumées, restez chez vous : calfeutrez la porte d'entrée à l'aide de linges mouillés ainsi que les bouches d'aération qui laissent passer la fumée, prévenez les pompiers. Sachez que votre logement est construit pour vous protéger d'un incendie extérieur, le temps de l'intervention des services de secours !
- › Si votre appartement est enfumé, ouvrez les fenêtres. Baissez-vous, respirez près du sol avec un linge humide.

Conseils pour éviter un incendie



- N'encombrez pas les parties communes (caddy, vélo, etc.) et vos fenêtres, balcons et loggias. Les assurances peuvent refuser une prise en charge, dans la mesure où votre responsabilité serait engagée.
- Ne déposez pas d'objets ou matériels sur les paliers d'étages, dans les escaliers ou les sas d'accès.
- Ne percez pas ou ne transformez pas vos portes palières, démonter ou restreindre l'action du ferme porte.
- Ne stockez pas de produits dangereux inflammables : la détention et l'utilisation de bouteilles de gaz constituent un délit au regard de la loi dans les Immeubles de Grande Hauteur.
- N'appliquez pas de nouveaux revêtements muraux avant d'avoir enlevé la totalité des revêtements anciens.
- Ne procédez pas à des travaux ou modifications susceptibles de diminuer les qualités de résistance au feu des portes, planchers, plafonds, etc.
- Ne laissez jamais un jeune enfant seul dans l'appartement, ne laissez pas à sa portée briquets et allumettes.
- Ne détériorez pas les dispositifs de sécurité (extincteurs, portes à fermeture automatique, trappes de désenfumage, etc.).
- Entretenez les détecteurs de fumées installés dans votre logement (tests réguliers, changement de piles).
- Respectez les consignes de sécurité prévues au règlement intérieur.

Personnes à mobilité réduite

Il est important que les services de secours soient prévenus afin de pouvoir faciliter **l'évacuation des personnes à mobilité réduite.**

Pour ce faire, nous vous recommandons fortement de **Les signaler auprès du Poste Central de Sécurité de l'immeuble.**

Cette liste tenue à jour permettra une action rapide des secours en cas de sinistre **Elle reste confidentielle.**



Vos contacts

› Utilisez l'interphone sur le palier ou appelez le Poste Central de Sécurité au **01 43 45 84 06.**

› **Votre gardien ou votre gardienne,** dont le numéro de téléphone se trouve dans le hall de votre immeuble.

› **Le Service Relations Locataires** au **01 40 47 55 55** du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30.

Votre Espace locataire



extranet.elogie-siemp.paris

